



Afrobarometer Briefing Paper No. 142

La place de la femme dans l'opinion des Togolais

Par Hervé O. Akinocho et Moussa P. Blimpo

March 2014

1. Introduction

Les questions liées au genre constituent le cheval de bataille de nombreuses organisations dans le monde. Selon Amartya Sen (2001) de part le monde les femmes sont victimes de nombreuses discriminations. Ces dernières vont de la préférence pour les garçons à la naissance, au taux de mortalité élevé des femmes dans certaines régions du monde, en passant par l'accès inéquitable aux services de bases (tels éducation, la santé, etc.), ou même au niveau secondaire d'éducation pour les filles, l'inégalité devant l'emploi ou encore le droit de propriété et pour finir l'inégale répartition des tâches domestiques. Ces discriminations ont conduit à un déséquilibre estimé par l'auteur à près de 100 millions de femmes dans la moitié des années 1980 dans le monde.

Mais il faut dire que ces discriminations ne sont pas uniformément distribuées à travers le monde. En Afrique sub-saharienne, celles qui sont les plus présentes sont la préférence pour les garçons à la naissance, l'accès inégal au niveau secondaire d'éducation des filles, l'inégalité devant l'emploi ou encore le droit de propriété et l'inégale répartition des tâches domestiques.

Ce n'est point une surprise que le huitième Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) soit consacré aux questions liées aux inégalités genres. De plus, des études ont montré qu'une amélioration de cet objectif a potentiellement un effet positif sur bien d'autres objectifs et crée, de fait, un cercle vertueux. On constate donc un investissement de plus en plus grand des Etats dans la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Ainsi en ce qui concerne la parité entre les garçons et les filles au primaire, la plupart des pays africains ont progressé considérablement ces vingt dernières années. De plus, plusieurs pays ont adopté soit la parité dans certaines instances de représentations, soit un quota de femmes (Maroc, Sénégal, Rwanda, Tunisie, Egypte, Gabon, etc.).

Il est donc important de savoir si ces politiques affectent réellement le bien-être des femmes et par ricochet celui des pays en ces moments où la décentralisation et une grande représentativité des femmes semblent être les nouveaux paradigmes pour améliorer la gouvernance des pays. Certains nombre d'auteurs ont montré un effet positif en matière de politiques publiques lorsqu'il y avait une masse critique de femmes dans les instances de décisions au niveau local (Chattopadhyay and Duflo 2004 ; Munshi and Rosenzweig 2008 ; Figueras 2009 ; Rehavi 2008 ; Powley 2007 ; Fernando Ferreira et Joseph Gyourko, 2011). Le chef de l'Etat Togolais a même

lancé récemment des appels en faveur de la parité à l'Assemblée Nationale et sur la scène politique en général.

Ce bulletin évalue si cet élan volontariste des États africains est suivi à la base par les populations. Pour ce faire, nous allons utiliser les données Afrobaromètre qui nous donnent une opportunité de voir la place que ces questions de genre occupent dans l'opinion publique au Togo.

La suite de ce document est organisée comme suit. La 2^{ème} section sera consacrée à une présentation des enquêtes Afrobaromètre. La 3^{ème} section présentera les résultats proprement dits sur les dimensions de l'égalité homme-femme, le leadership féminin et la scolarisation des filles. La 4^{ème} et dernière partie présentera la conclusion à ce travail.

2. Les enquêtes Afrobaromètre

Afrobaromètre est une série d'enquêtes comparatives de sondages d'opinions publiques, couvrant jusqu'à 35 pays pour sa 5^{ème} édition (2011-2013). Il mesure les attitudes du public en matière de démocratie, évalue de la qualité de la gouvernance et la performance économique. En outre, l'enquête évalue l'opinion de l'électorat sur les questions politiques essentielles dans les pays étudiés. L'objectif principal de Afrobaromètre est de produire des données scientifiques fiables sur l'opinion publique en Afrique, tout en renforçant les capacités institutionnelles en matière de recherche par sondage et l'utilisation des résultats de la recherche pour éclairer les politiques publiques. L'Afrobaromètre fournit également des comparaisons au fil du temps, que quatre séries d'enquêtes ayant déjà eu lieu de 1999 à 2008, la cinquième étant en cours.

Pour cette 5^{ème} édition, l'enquête Afrobaromètre sera conduite dans 35 pays africains en utilisant le même questionnaire et la même méthodologie. Les questions du questionnaire Afrobaromètre sont standards ce qui permet une comparaison entre pays et dans le temps. La méthodologie est basée sur un échantillonnage probabiliste de 1200 adultes Togolais qui représentent tous les citoyens en âge de voter, permettant ainsi une inférence avec une marge d'erreur de +/- 3 % et un degré de confiance de 95%. L'échantillonnage est sélectionné aléatoirement se basant sur une probabilité proportionnelle à la taille de la population, tenant ainsi compte de la distribution de la population, du genre et du milieu de résidence. Le processus d'échantillonnage assure ainsi que chaque adulte au Togo ait la même chance connue d'être sélectionné dans l'échantillon. Les activités du réseau Afrobaromètre au Togo ont débuté à partir du round 5 et sont coordonnées par l'équipe de recherche du Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP). Les travaux de terrain ont été conduits au Togo du 17 au 29 décembre 2012.

3. La place de la femme dans l'opinion des Togolais

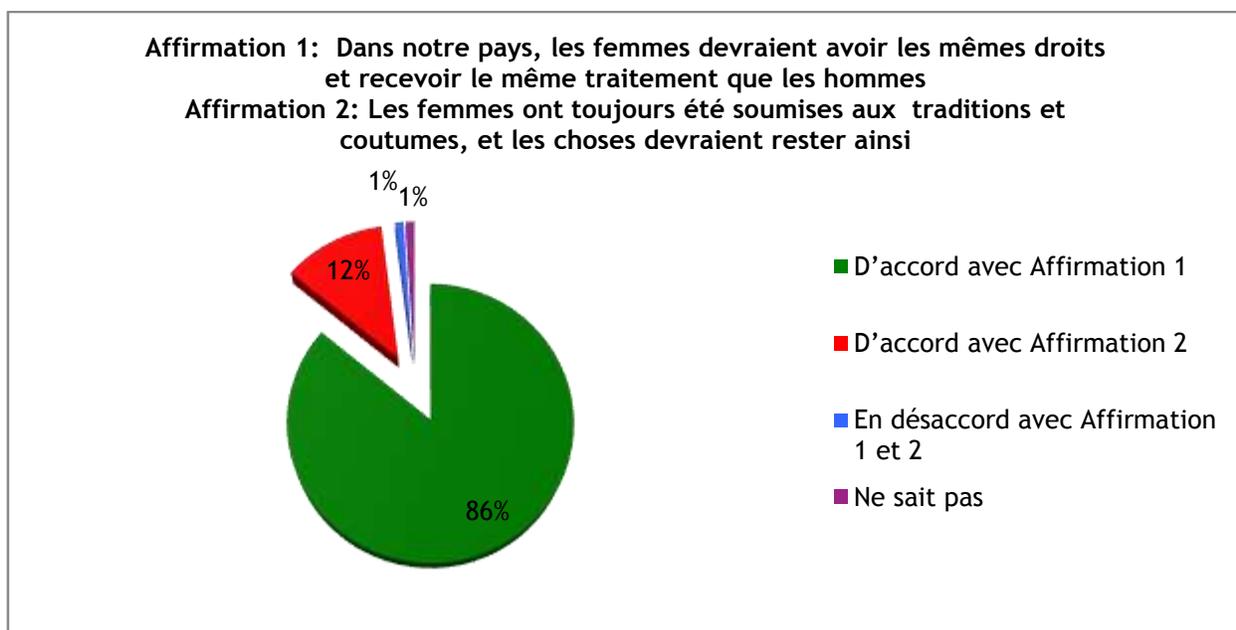
3.1 Une forte adhésion à l'égalité entre l'homme et la femme.

Une condition nécessaire à la réduction voire l'éradication des discriminations liées au genre est l'acceptation de l'égalité des droits et traitements entre les hommes et les femmes par les populations elles même. Cette égalité est mise bien à mal de part le monde et spécifiquement en Afrique sub-saharienne sur les dimensions de droits à la propriété, le droit à disposer de leur vie,

l'iniquité de traitement salarial au niveau professionnel, etc. Même si ces inégalités demeurent presque partout, les données Afrobaromètre nous donne une opportunité de mesurer la perception que les Togolais ont de l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, il a été demandé aux répondants de dire s'ils sont d'accord ou pas avec les deux affirmations suivantes :

- « Dans notre pays, les femmes devraient avoir les mêmes droits et recevoir le même traitement que les hommes. »
- « Les femmes ont toujours été soumises aux traditions et coutumes, et les choses devraient rester ainsi. »

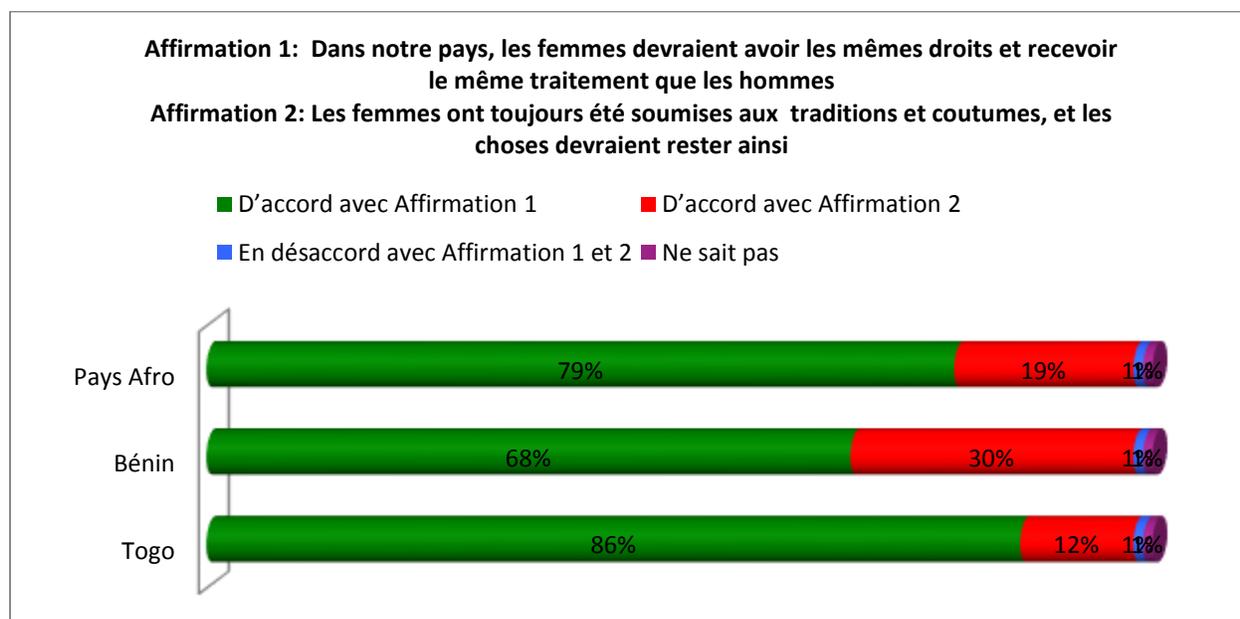
Il en ressort qu'une grande majorité des togolais (86%) sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les « femmes devraient avoir les mêmes droits et recevoir le même traitement que les hommes ». Cette forte approbation de l'égalité entre hommes et femmes n'est ni dépendant du sexe ni du milieu de résidence. Alors qu'on aurait pu penser qu'il y ait une différence d'opinion entre le milieu rural et le milieu urbain, le résultat est presque identique dans les deux milieux avec 86% des répondants en milieu rural qui sont favorable à l'égalité de droits entre hommes et femmes contre 88% en milieu urbain. Ce résultat est en parfaite adéquation avec le rôle de plus en plus important que les femmes jouent à tous les niveaux de la société.



Cette adhésion des Togolais à l'égalité entre l'homme et la femme est plus soutenue que dans les autres pays africains où nous disposons des données issues de la même enquête. Par exemple, entre le Togo et le Bénin il y a 18 points d'écart : 68% de Béninois se sont prononcés en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes contre 86% de Togolais. L'opinion du public togolais est également plus favorable que dans les autres pays¹ Afrobaromètre où de telles données sont disponibles. Ceci montre une bonne prédisposition des Togolais à prendre en

¹ Nous mettons ces douze pays sous la bannière de "Pays Afro". Il s'agit de : Bénin, Botswana, Cap-Vert, Ghana, Kenya, Liberia, Malawi, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe, et Ile Maurice.

charge les inégalités liées au genre dans leur vie quotidienne. Mais comme nous l'avons dit tantôt, cette propension à l'égalité entre les hommes et les femmes n'est qu'une condition nécessaire à la prise en main les problèmes liés au genre au Togo. De plus, il faut dire que l'autonomisation des femmes permet de régler bien de problèmes. En effet, Ester Duflo (2012) a montré que l'autonomisation des femmes permet d'améliorer la protection de l'enfant notamment dans les domaines de la santé et de la nutrition, même si cela se fait au détriment de l'éducation en général.

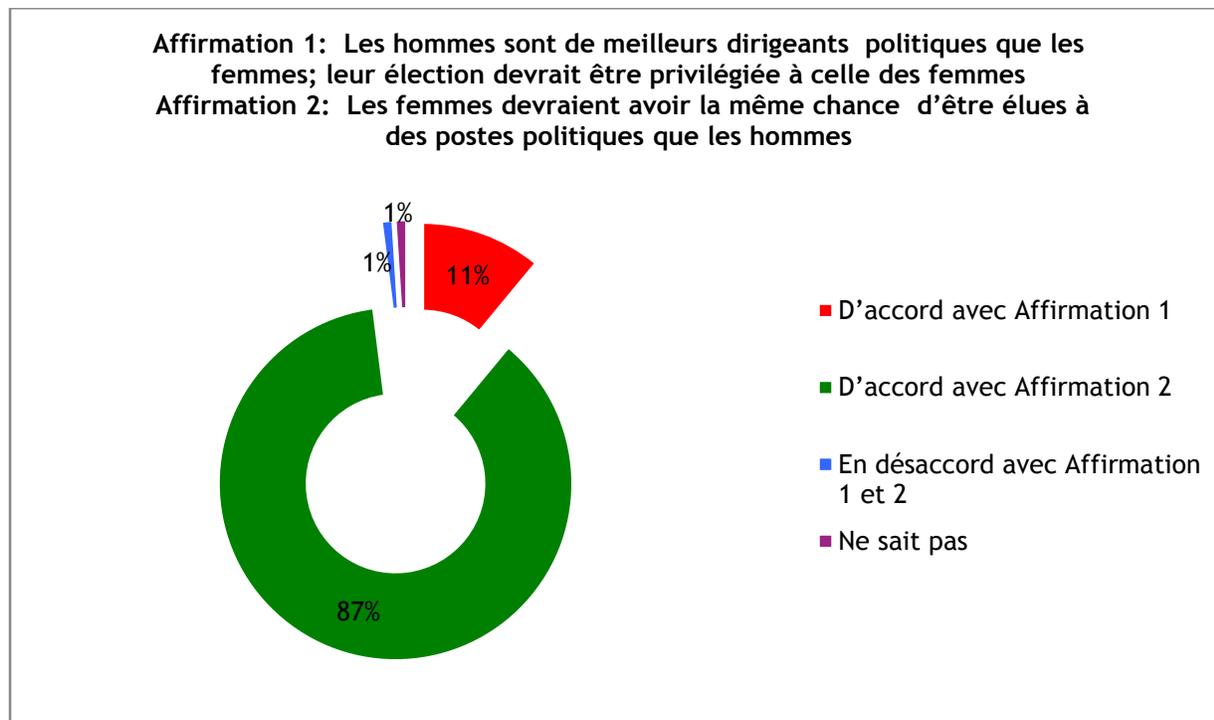


3.2. Au-delà de l'égalité des droits, les Togolais croient au leadership féminin.

Dans cette optique, nous allons analyser une question plus sensible qui est la perception des Togolais sur le leadership féminin. Une grande littérature évoque les effets de plus de leadership féminin sur la qualité des biens publics produits. Cette amélioration est obtenue au-delà d'une masse critique atteinte dans les instances de décision. La littérature s'accorde sur le taux d'au moins 30% des instances dirigeantes (Elizabeth Powley 2006 ;Kaivan Munshi et Mark Rosenzweig, 2008 ; Esther Duflo 2012 ;Raghendra Chattopadhyay and Esther Duflo 2004 ; Lori Beaman et al 2009 ; Fernando Ferreira et Joseph Gyorko, 2010).De façon spécifique Raghendra Chattopadhyay and Esther Duflo (2004) ont montré l'instauration de quota d'un tiers pour les femmes en Inde en qualité de chef de conseil de village a permis d'augmenter les investissements dans les biens publics (routes, et accès à l'eau) qui impactent directement la vie des femmes.

Une autre manière de mesurer l'adhésion des Togolais pour l'égalité entre sexe est de voir leur position vis à vis du leadership féminin. En effet, les statistiques indiquent que le rôle de leader et plus spécialement de leader politique reste la chasse gardée des hommes. Mais même sur cette dimension les Togolais donnent massivement leur onction au leadership féminin. Ainsi près de 9 Togolais sur 10 adhèrent au fait que les femmes aient les mêmes chances que les hommes d'être

élues à des postes politiques contre seulement 1 Togolais sur 10 qui pense que les hommes sont de meilleurs dirigeants que les femmes et que leur élection devrait être privilégiée à celle des femmes.

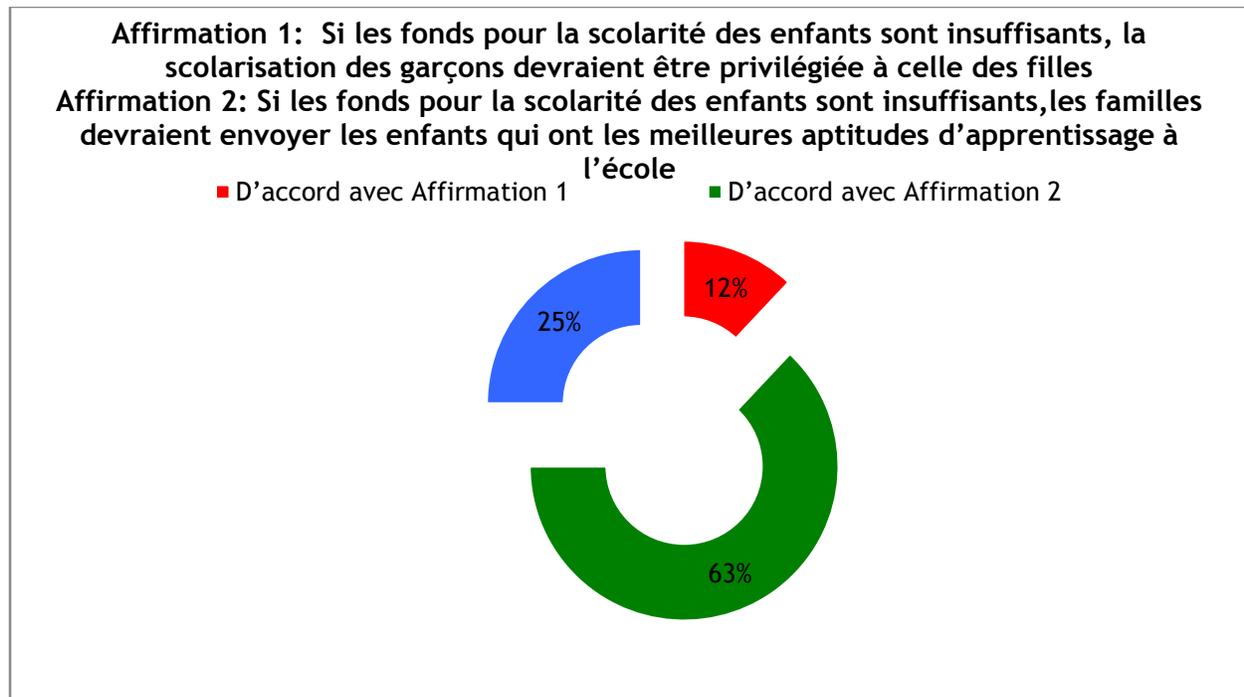


3.3 La scolarisation des filles est aussi importante que celle des garçons.

Une autre dimension capitale dans le processus d'autonomisation des femmes est l'accès à une éducation de qualité. Comme le disait de l'ancien Président de la Banque Mondiale, James Wolfensohn, dans son discours lors de la 4^{ème} conférence des Nations Unies sur la Femme : *« L'éducation est un catalyseur pour toutes les dimensions du développement :réduit le taux de mortalité maternelle et infantile, augmente le niveau de scolarisation des enfants des deux sexes, augmente la productivité et améliore la gestion de l'environnement...L'augmentation du niveau d'éducation pour les filles permettra également à plus en plus de femmes d'occuper des postes de responsabilité à tous les niveaux de la société: en partant de centres de santé dans les villages aux parlements dans les capitales. Ceci, à son tour, va changer la façon dont les sociétés vont régler les problèmes et améliorer la qualité de prise de décision mondiale ».*

Les impacts de la scolarisation des filles sont donc importants sur le développement des pays. Au Togo, la perception de l'accès équitable des garçons et des filles à la scolarisation a été mesurée lors de l'enquête Afrobaromètre. Les résultats indiquent qu'une majorité de 63% choisit de privilégier les enfants ayant les meilleures aptitudes d'apprentissage à l'école, sans tenir compte du genre, si les fonds pour la scolarité des enfants sont insuffisants. Seulement 1 Togolais sur 10 exprime la préférence pour la scolarisation des garçons. Il faut noter qu'un quart de répondants déclarent ne pas partager aucune des deux précédentes alternatives. On aurait pu penser que la préférence pour la scolarisation des garçons serait plus élevée en milieu rural

qu'urbain, mais nos données ne nous montrent aucune différence par milieu de résidence. Ainsi, il y a une assez forte majorité de près de deux tiers des Togolais qui adhèrent à un accès équitable des filles au système éducatif. Mais il reste beaucoup à faire sur le accès universel de tous les enfants à l'école.



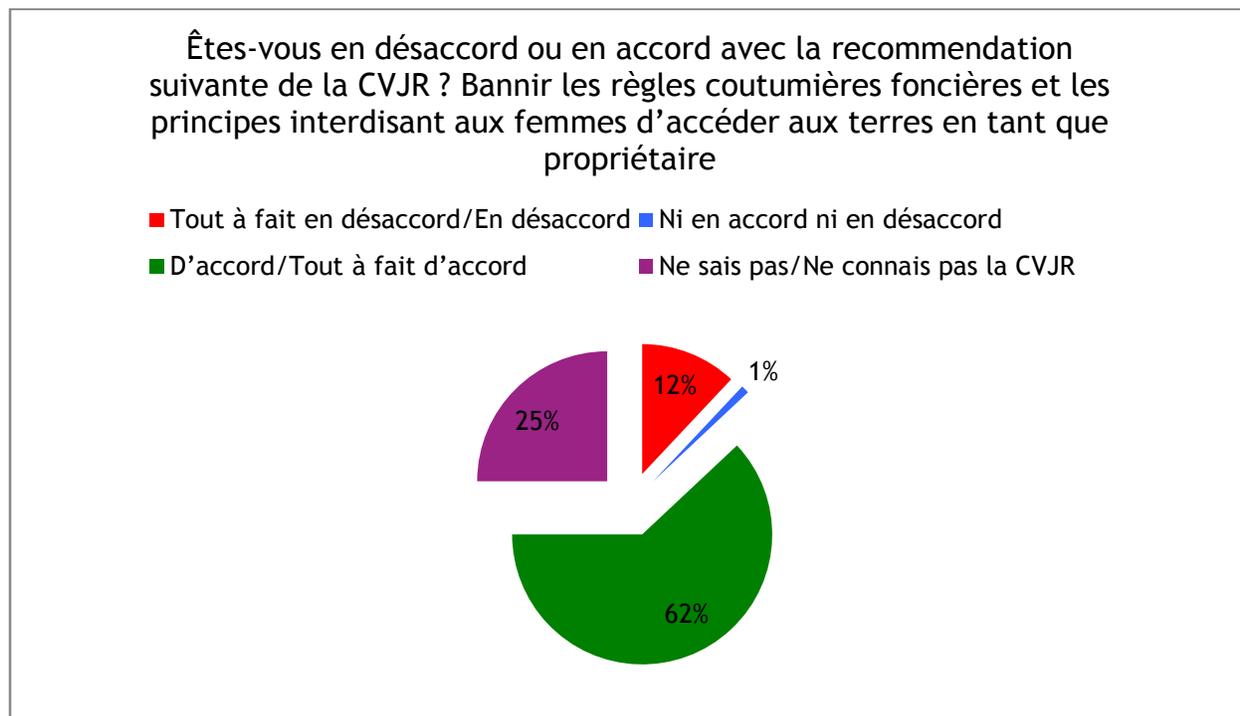
3.4 L'accès à la propriété foncière des femmes

L'accès à la propriété foncière est l'un des champs d'investigation les plus explorés actuellement en économie. Il prend une importance particulièrement grande dans les pays en développement quand nous savons qu'ils sont essentiellement agricoles. De plus, il affecte la productivité agricole, l'intensité d'utilisation des terres, l'investissement en rapport avec la terre et la qualité des sols (Thanyaporn Chankrajang, 2010). L'attention des autorités a été attirée sur la question par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) mise en place par le chef d'Etat togolais en 2009, présidé par Mgr Barrigah-Bénissan et qui avait pour mandat d'éclairer sur les violences politiques qui ont émaillé l'histoire du Togo depuis l'indépendance. La CVJR dans l'une de ses recommandations demande le bannissement des règles coutumières foncières et des principes interdisant aux femmes d'accéder aux terres en tant que propriétaires. Cette recommandation témoigne de l'importance que revêt ce problème au Togo.

Il a donc ainsi qu'il a été demandé dans le cadre des questions spécifiques² au Togo à quel point les enquêtés sont d'accord ou pas avec la recommandation de la CVJR sur l'accès au foncier des femmes. Ainsi 6 Togolais sur 10 sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord avec cette proposition de la CVJR » contre seulement 1 sur 10 contre. Il faut néanmoins noter que un quart

²Dans la méthodologie Afrobaromètre il est prévu que chaque pays puisse définir cinq questions sur les sujets brûlants de son actualité politique, sociale ou économique.

des Togolais déclarent ne pas savoir ou ne pas connaître la CVJR pour ce prononcer sur cette recommandation.



Il y a une assez forte disparité d'opinion sur le sujet entre les milieux urbain et rural. En effet, 72% des Togolais vivant en milieu urbain sont d'accord avec la proposition de la CVJR contre 55% en milieu rural. Il y a donc un différentiel de 17 points en pourcentage entre les deux milieux de résidence.

De façon surprenante, les hommes (65%) supportent plus cette mesure que les femmes (59%). Même si majoritairement les femmes approuvent cette proposition de la CVJR, et que le différentiel avec les hommes n'est que de 6 points en pourcentage, ce résultat reste atypique. Il peut témoigner du fait que par leur rôle de gardienne des traditions dans nos cultures en général, les femmes restent plus conservatrices que les hommes sur certaines valeurs culturelles même si elles semblent aliéner leurs droits à l'égalité homme-femme.

Bannir les règles coutumières foncières et les principes interdisant aux femmes d'accéder aux terres en tant que propriétaires.					
	Togo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Masculin (%)	Féminin (%)
D'accord	62	72	55	65	59
En désaccord	12	14	9	15	8
Ni d'accord ni en désaccord	1	1	1	1	1
Ne sait pas	26	13	35	19	32

4. Conclusion

Les Togolais dans leur très grande majorité adhèrent aux principes de l'égalité entre homme et femme et même au leadership féminin à près de 9 personnes sur 10. Ce résultat prédispose les Togolais à avancer sur les questions liées au genre. Ainsi des mesures pourraient être prise par les autorités compétentes pour accompagner les avancées déjà faites sur ces questions. Cela permettra de tirer les bénéfices et profiter de l'effet d'entraînement des retombées de telles politiques pour le développement du Togo.

En effet, un accroissement des ressources des femmes permet de d'accroître le bien-être des femmes et également la nutrition et l'éducation des enfants Esther Duflo (2012). Les travaux Elizabeth Powley (2006) quant à eux le laisse présager que lorsque le taux de représentation des femmes dans les instances de décision tel le parlement au Rwanda a permis d'obtenir des avancées concernant la vie des enfants et de la famille. Il faut aussi dire que la santé et l'éducation sont deux autres secteurs où les femmes parlementaires impactent selon des études faits aux Etats Unis (Miller, 2008; Rehavi, 2008) et en Inde (Bhalotra and Clots-Figueras, 2010; Figueras, 2009). Mais il ne faut pas non plus prendre ni l'autonomisation des femmes ni le développement économique comme des bâtons magiques qui résoudre tous les questions liées au genre (Esther Duflo, 2012). Il faut pour parvenir à des avancées des politiques publiques et des actions soutenues dans le temps.

En ce qui concerne la scolarisation, bien que la majorité soit pour un accès équitable au système éducatif indifféremment du sexe, du chemin reste à faire pour atteindre un accès universel de tous les enfants et notamment des filles au système éducatif. Et vu que le niveau d'éducation des parents a un impact sur la demande en santé des enfants selon une étude de Thomas (1994) aux Etats unis, au Ghana et au Brésil elle même cité par Ziyodullo Parpiev and Kakhramon Yusupov (2009), des politiques publiques incitatives en direction de l'éducation doivent être promues.

Des progrès aussi restent à faire au niveau de l'accès à la propriété foncière par les femmes. Même si 62% des Togolais sont en faveur de l'accès à la propriété foncière par les femmes, le reste de la population reste à conquérir. Une frange importante de la population togolaise s'adonne à l'agriculture y compris les femmes. Sachant qu'en général les femmes n'ont pas un accès facile à la propriété foncière, elles limiteront leur investissement, utiliseront de façon moins intensives les terres à cause des incertitudes sur le long terme. Il urge donc de légiférer en la matière afin de sécuriser la propriété foncière en général, mais celle des femmes en particulier. Ainsi, l'accès à la propriété foncière pourrait accroître la rentabilité des exploitations agricoles et l'accès au crédit dans les zones rurales comme le montre une étude de Jeremy Foltz et Al.

Hervé O. Akincho est **Moussa P. Blimpo** sont avec le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP) : herve.akincho@gmail.com , moussa.blimpo@gmail.com

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par un réseau de spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination générale du projet est assurée par le Centre pour le développement démocratique (CDD-Ghana). Au niveau régional, les principaux partenaires coordonnent les enquêtes et les autres activités : l'Institut de Justice et Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut de recherche empirique en économie politique (IREEP) au Bénin, et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à l'université de Nairobi au Kenya. L'Université d'État du Michigan et l'Université de Cape Town fournissent des services de soutien analytique et technique. Le réseau Afrobaromètre remercie vivement le Département britannique pour le développement international (DfID), l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Banque Mondiale, et la Fondation Mo Ibrahim pour leurs généreuses contributions. Les subventions des donateurs permettent de soutenir la recherche, le renforcement des capacités et les activités externes des Rounds 5 et 6 de Afrobaromètre (2011-2015). Pour plus d'informations, visitez notre site : www.afrobarometer.org